

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance (*Fonds*) cherche à produire un revenu à court terme élevé, en investissant principalement dans des obligations de sociétés à haut rendement, d'émetteurs de partout dans le monde et, lorsque cela est compatible avec cet objectif, recherche également une plus-value du capital.

Stratégies de placement : Le Fonds investit principalement dans des obligations de sociétés à haut rendement de partout dans le monde, mais aussi dans d'autres placements, comme des actions privilégiées, des actions ordinaires ou des fiducies de placement.

Risque

Le Fonds est un fonds de titres à revenu fixe à haut rendement qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2020, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*, *gestionnaire* ou *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 748 132 \$ au 31 août 2019 à 872 083 \$ au 31 août 2020, en hausse de 17 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 112 991 \$ et du rendement légèrement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 0,1 % pour la période, contre 3,7 % pour son indice de référence, soit l'indice des obligations globales à haut rendement FTSE Canada (*indice de référence principal*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et

des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Les banques centrales et les gouvernements partout dans le monde ont annoncé de vastes mesures visant à limiter les dommages économiques et à assurer le bon fonctionnement des marchés boursiers malgré la COVID-19. Par exemple, la Banque du Canada a abaissé à trois reprises son taux d'intérêt à un jour de 50 points de base (*pdb*) chaque fois, le faisant passer à 0,25 %. La Banque du Canada a également mis en œuvre un programme d'achat d'obligations pour soutenir l'économie.

Pour sa part, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (*Réserve fédérale*) a réduit de 50 *pdb* et de 100 *pdb* le taux des fonds fédéraux au cours de deux réunions tenues en mars, abaissant la fourchette cible des taux de la Réserve fédérale pour la faire passer à une fourchette de 0,00 % à 0,25 %. La Réserve fédérale a indiqué qu'elle prévoit que ce faible taux d'intérêt sera maintenu tout au long de 2021. Par ailleurs, la Réserve fédérale a lancé un programme de dépenses afin de soutenir les conditions de crédit, tant pour les ménages que pour les entreprises, et de maintenir le bon fonctionnement des marchés des capitaux. L'engagement pris par la Réserve fédérale à soutenir la stabilité économique a renforcé les marchés des capitaux, malgré les difficultés considérables entraînées par la COVID-19.

Au cours de la période, les marchés financiers mondiaux ont été aux prises avec une volatilité importante en raison de la pandémie de COVID-19 et de la mise sur pause de l'économie qui s'en est suivie. Les mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent qui ont été mises en œuvre ont éventuellement rétabli la confiance des investisseurs. Ces événements ont entraîné une très grande divergence au sein des différents secteurs du marché des obligations à rendement élevé. Les sociétés des secteurs des voyages, des loisirs et du divertissement ont dû faire face à des défis exceptionnels, les revenus disparaissant presque du jour au lendemain.

Le secteur de l'énergie a également été touché par un recul considérable des prix des produits de base. De plus, étant donné que les sociétés à haut rendement de ces secteurs n'étaient pas admissibles aux facilités de crédit à l'intention des sociétés de qualité mises en place par les gouvernements, le cours de leurs titres est demeuré à un niveau bas. Bon nombre de ces sociétés ont levé des capitaux additionnels sur le marché des obligations à rendement élevé afin de mobiliser suffisamment de liquidités pour faire face à une fermeture prolongée de l'économie.

Inversement, les sociétés à haut rendement des secteurs qui n'ont pas été sévèrement touchés par la fermeture de l'économie, telles que les sociétés de contenu média, de même que les sociétés de câblodistribution et de communications, ont généralement bien fait. Le rendement des obligations à rendement élevé émises par des sociétés de ces secteurs considérés comme des « secteurs refuges » et celui des obligations du Trésor demeurent fortement corrélés, les rendements des obligations se situant à des niveaux historiquement bas.

Une surpondération modérée en titres du secteur des loisirs a nui au rendement du Fonds. Parmi les positions ayant nui au rendement du Fonds, notons celles dans AMC Entertainment Holdings Inc., Golden Nugget Inc. et The Hertz Corp. AMC Entertainment et Golden Nugget ont toutes deux été forcées de cesser leurs activités en raison de la pandémie mondiale. Les activités de location de véhicules de Hertz ont également souffert de la diminution des déplacements par suite de la pandémie.

La position légèrement surpondérée dans le secteur de la vente au détail a contribué au rendement du Fonds. Sur le plan des titres, ceux de Rite Aid Corp., de DISH DBS Corp. et de Tesla Inc. ont contribué au rendement du Fonds. Les activités de Rite Aid et de DISH se sont montrées résilientes tout au long de la pandémie mondiale et les deux sociétés ont déclaré des résultats supérieurs aux attentes. Tesla n'a cessé d'augmenter le nombre de livraisons de véhicules automobiles et d'améliorer ses résultats d'exploitation.

Le conseiller en valeurs a ouvert une nouvelle position dans une obligation d'Inter Pipeline Ltd. (6,63 %, 2079/11/19). Inter Pipeline est un important propriétaire et exploitant d'infrastructures énergétiques dans l'Ouest du Canada et en Europe du Nord. De l'avis du conseiller en valeurs, cette nouvelle position permet d'accroître la diversification du Fonds dans le secteur de l'énergie. La position existante du Fonds dans une obligation de la Compagnie Crédit Ford du Canada a été accrue. Cette société est une importante société de services financiers pour le secteur de l'automobile au Canada qui devrait offrir au Fonds une plus grande diversification dans le secteur de l'automobile.

Parmi les positions qui ont été éliminées du Fonds, mentionnons celle dans New Gold Inc. qui a été vendue afin d'investir dans d'autres titres à rendement élevé. La position existante du Fonds dans Transocean Inc. a été réduite, ce titre ayant dégagé un rendement supérieur à celui des titres des autres sociétés du secteur de l'énergie. Le conseiller en valeurs a saisi l'occasion d'investir dans d'autres titres offrant un rendement plus élevé et plus attrayant.

Événements récents

Avec prise d'effet le 16 juin 2020, les frais de gestion annuels à l'égard des parts de catégorie A du Fonds sont passés de 1,50 % à 1,45 % et les frais de gestion annuels à l'égard des parts de catégorie F du Fonds sont passés de 0,75 % à 0,70 %.

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé pendant la période. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020. Marcia Lewis Brown a été nommée présidente le 1^{er} avril 2020.

La propagation de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, lorsque GACI traite les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident GACI à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du

placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);

- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds communs de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds communs de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire

et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	7,31 \$	7,22 \$	7,50 \$	7,40 \$	7,25 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,38 \$	0,44 \$	0,47 \$	0,44 \$	0,44 \$
Total des charges	(0,13)	(0,13)	(0,13)	(0,14)	(0,14)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,19)	(0,16)	0,04	0,17	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,08)	0,23	(0,33)	(0,06)	0,16
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,02) \$	0,38 \$	0,05 \$	0,41 \$	0,45 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,27 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,32 \$	0,35 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,27 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,32 \$	0,35 \$
Actif net à la fin de la période	7,04 \$	7,31 \$	7,22 \$	7,50 \$	7,40 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	67 020 \$	76 209 \$	86 415 \$	102 093 \$	126 081 \$
Nombre de parts en circulation⁴	9 518 507	10 426 173	11 974 036	13 617 553	17 032 034
Ratio des frais de gestion⁵	1,78 %	1,81 %	1,81 %	1,94 %	1,93 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,86 %	1,95 %	1,94 %	1,97 %	1,96 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	26,14 %	27,62 %	31,79 %	39,75 %	37,06 %
Valeur liquidative par part	7,04 \$	7,31 \$	7,22 \$	7,50 \$	7,40 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	9,68 \$	9,56 \$	9,93 \$	9,80 \$	9,60 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,55 \$	0,58 \$	0,63 \$	0,62 \$	0,55 \$
Total des charges	(0,11)	(0,11)	(0,12)	(0,12)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,28)	(0,20)	0,05	0,24	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,23)	0,31	(0,45)	(0,07)	0,26
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,07) \$	0,58 \$	0,11 \$	0,67 \$	0,69 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,41 \$	0,48 \$	0,50 \$	0,49 \$	0,53 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,41 \$	0,48 \$	0,50 \$	0,49 \$	0,53 \$
Actif net à la fin de la période	9,33 \$	9,68 \$	9,56 \$	9,93 \$	9,80 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	9 546 \$	15 165 \$	17 862 \$	22 139 \$	16 005 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 023 131	1 566 015	1 868 003	2 228 617	1 632 838
Ratio des frais de gestion⁵	1,19 %	1,19 %	1,20 %	1,20 %	1,19 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,19 %	1,19 %	1,20 %	1,20 %	1,19 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	26,14 %	27,62 %	31,79 %	39,75 %	37,06 %
Valeur liquidative par part	9,33 \$	9,68 \$	9,56 \$	9,93 \$	9,80 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	8,26 \$	8,15 \$	8,47 \$	8,36 \$	8,19 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,47 \$	0,51 \$	0,59 \$	0,52 \$	0,57 \$
Total des charges	(0,07)	(0,07)	(0,08)	(0,09)	(0,09)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,24)	(0,18)	0,05	0,20	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,08)	0,26	(0,44)	(0,11)	0,22
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,08 \$	0,52 \$	0,12 \$	0,52 \$	0,71 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,37 \$	0,44 \$	0,45 \$	0,43 \$	0,46 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,37 \$	0,44 \$	0,45 \$	0,43 \$	0,46 \$
Actif net à la fin de la période	7,96 \$	8,26 \$	8,15 \$	8,47 \$	8,36 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	7 296 \$	6 920 \$	7 113 \$	9 257 \$	8 963 \$
Nombre de parts en circulation⁴	916 524	838 050	872 518	1 093 022	1 071 884
Ratio des frais de gestion⁵	0,86 %	0,88 %	0,90 %	1,11 %	1,11 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,98 %	1,07 %	1,11 %	1,11 %	1,12 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	26,14 %	27,62 %	31,79 %	39,75 %	37,06 %
Valeur liquidative par part	7,96 \$	8,26 \$	8,15 \$	8,47 \$	8,36 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	8,52 \$	8,41 \$	8,74 \$	8,63 \$	8,45 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,47 \$	0,52 \$	0,53 \$	0,55 \$	0,58 \$
Total des charges	–	–	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,23)	(0,18)	0,05	0,21	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,10)	0,25	(0,37)	(0,11)	0,22
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,14 \$	0,59 \$	0,21 \$	0,65 \$	0,80 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,46 \$	0,52 \$	0,54 \$	0,54 \$	0,57 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,46 \$	0,52 \$	0,54 \$	0,54 \$	0,57 \$
Actif net à la fin de la période	8,21 \$	8,52 \$	8,41 \$	8,74 \$	8,63 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	788 221 \$	649 838 \$	669 066 \$	745 642 \$	699 690 \$
Nombre de parts en circulation⁴	96 059 377	76 283 408	79 527 631	85 293 393	81 054 557
Ratio des frais de gestion⁵	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,01 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %				
Taux de rotation du portefeuille⁸	26,14 %	27,62 %	31,79 %	39,75 %	37,06 %
Valeur liquidative par part	8,21 \$	8,52 \$	8,41 \$	8,74 \$	8,63 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2020, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	46,02 %	44,86 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	53,98 %	55,14 %	100,00 %

Rendement passé

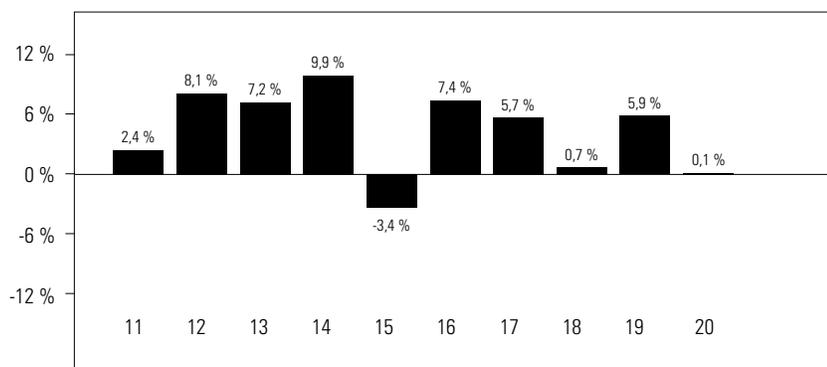
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

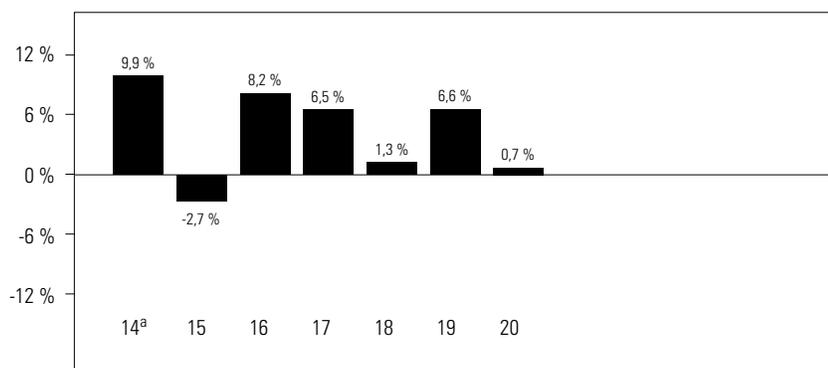
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A

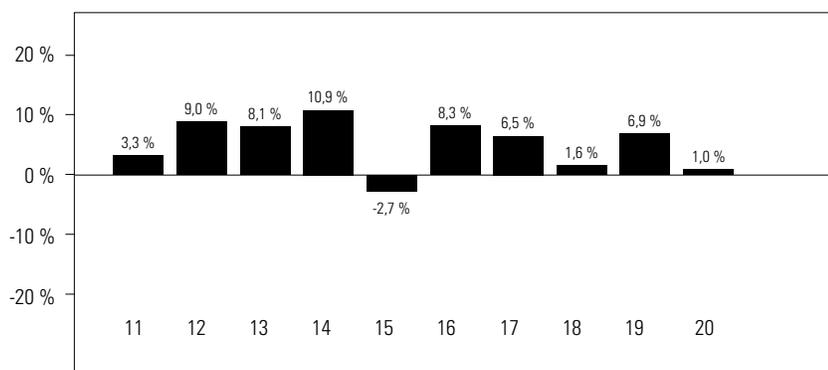


Parts de catégorie Plus

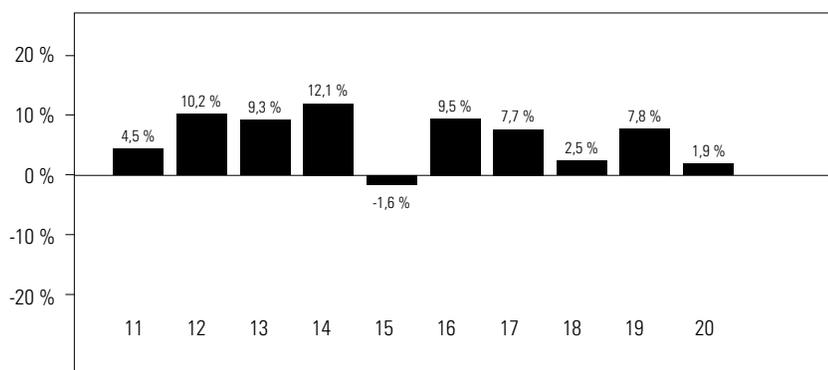


^a Le rendement de 2014 couvre la période du 17 septembre 2013 au 31 août 2014.

Parts de catégorie F



Parts de catégorie O



Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2020. Le rendement composé annuel est comparé avec les indices de référence du Fonds.

L'indice de référence principal du Fonds est l'indice des obligations globales à haut rendement FTSE Canada.

L'indice mixte du Fonds (*indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 90 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch BB-B US Cash Pay High Yield (couvert à 100 % en \$ CA)

Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance

• 10 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch BB-B Canada High Yield

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	0,1 %	2,2 %	3,9 %	4,3 %		23 septembre 1994
Indice des obligations globales à haut rendement FTSE						
Canada	3,7 %	5,1 %	6,9 %	5,9 %		
Indice mixte	3,9 %	4,3 %	5,7 %	6,6 %		
Parts de catégorie Plus	0,7 %	2,8 %	4,6 %		4,3 %	17 septembre 2013
Indice des obligations globales à haut rendement FTSE						
Canada	3,7 %	5,1 %	6,9 %		5,6 %	
Indice mixte	3,9 %	4,3 %	5,7 %		5,4 %	
Parts de catégorie F	1,0 %	3,1 %	4,8 %	5,2 %		11 octobre 2005
Indice des obligations globales à haut rendement FTSE						
Canada	3,7 %	5,1 %	6,9 %	5,9 %		
Indice mixte	3,9 %	4,3 %	5,7 %	6,6 %		
Parts de catégorie O	1,9 %	4,0 %	5,8 %	6,3 %		14 novembre 2007
Indice des obligations globales à haut rendement FTSE						
Canada	3,7 %	5,1 %	6,9 %	5,9 %		
Indice mixte	3,9 %	4,3 %	5,7 %	6,6 %		

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

L'indice Bank of America Merrill Lynch BB-B Canada High Yield est un sous ensemble de l'indice Bank of America Merrill Lynch Canada High Yield qui comprend tous les titres portant la note BB1 à B3, inclusivement. L'indice Bank of America Merrill Lynch Canada High Yield suit le rendement des titres de créance de qualité inférieure libellé en dollars canadiens et émis par des sociétés sur le marché du Canada.

L'indice Bank of America Merrill Lynch BB-B US Cash Pay High Yield (couvert à 100 % en \$ CA) est un sous ensemble de l'indice Bank of America Merrill Lynch US Cash Pay High Yield qui comprend tous les titres portant la note BB1 à B3, inclusivement. L'indice Bank of America Merrill Lynch US Cash Pay High Yield suit le rendement des titres de créance de sociétés de qualité inférieure libellés en dollars américains et émis sur le marché des États-Unis, pour lesquels s'effectue actuellement le paiement des coupons. « Couvert à 100 % en \$ CA » représente une estimation proche du rendement pouvant être obtenu en couvrant l'exposition de l'indice Bank of America Merrill Lynch BB-B US Cash Pay High Yield en \$ CA.

L'indice des obligations globales à haut rendement FTSE Canada sert de mesure générale de l'ensemble du marché canadien des titres à revenu fixe de qualité inférieure, qui comprennent les titres dont la note est inférieure à BBB (faible), mais supérieure à D. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence principal est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Obligations en devises	62,5	Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,3
Obligations de sociétés	24,0	Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	2,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,3	1011778 B.C. ULC / New Red Finance Inc., rachetable, 5,00 %, 2025/10/15	1,5
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	2,9	Inter Pipeline Ltd., série 19-B, taux variable, rachetable, 6,63 %, 2079/11/19	1,5
Services financiers	2,3	Keyera Corp., taux flottant, rachetable, 6,88 %, 2079/06/13	1,3
		Ford Motor Credit Co. LLC, 4,39 %, 2026/01/08	1,3
		iShares iBoxx High Yield Corporate Bond ETF	1,2
		SPDR Bloomberg Barclays High Yield Bond ETF	1,2
		Altice France SA, rachetable, 7,38 %, 2026/05/01	1,1
		CommScope Finance LLC, rachetable, 8,25 %, 2027/03/01	1,1
		KFC Holding Co. / Pizza Hut Holdings LLC / Taco Bell of America LLC, rachetable, 5,25 %, 2026/06/01	1,0
		Sprint Corp., 7,25 %, 2021/09/15	1,0
		HCA Inc., 5,88 %, 2023/05/01	1,0
		FMG Resources (August 2006) Pty. Ltd., rachetable, 5,13 %, 2024/05/15	1,0
		Compagnie Crédit Ford du Canada, 2,71 %, 2022/02/23	1,0
		Enbridge Inc., taux variable, rachetable, 5,38 %, 2077/09/27	1,0
		Avis Budget Car Rental LLC / Avis Budget Finance Inc., rachetable, 5,25 %, 2025/03/15	0,9
		Bausch Health Cos. Inc. of the United States, rachetable, 9,25 %, 2026/04/01	0,9
		DISH DBS Corp., 5,88 %, 2024/11/15	0,9
		Ineos Group Holdings SA, rachetable, 5,63 %, 2024/08/01	0,9
		First Quantum Minerals Ltd., rachetable, 7,50 %, 2025/04/01	0,9
		CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp., rachetable, 5,13 %, 2027/05/01	0,9
		NOVA Chemicals Corp., rachetable, 5,25 %, 2027/06/01	0,9
		Level 3 Financing Inc., rachetable, 5,25 %, 2026/03/15	0,9
		Parkland Fuel Corp., rachetable, 5,63 %, 2025/05/09	0,9

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.